



CGT Finances Publiques Aveyron

COMITE TECHNIQUE LOCAL

du 4 décembre 2012

DECLARATION LIMINAIRE

Pendant 5 années les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Appuyée sur la fusion DGI-DGCP, elle a sabordé le Service public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers.

Avec l'ensemble des personnels, la CGT Finances Publiques a combattu ces politiques destructrices, et ne peut accepter, aujourd'hui, la « démarche stratégique », du nouveau Directeur général qui porte des orientations identiques.

Pour tenter de faire accepter ces choix, il n'a rien trouvé de mieux que de demander aux agents de rechercher, une nouvelle fois, des simplifications dans les missions.

Argument officiel : alléger les tâches des services.

Argument réel : faire participer les agents à la poursuite des suppressions d'emplois.

C'est encore une fois la promesse de nouvelles régressions pour les agents et le Service public.

En témoigne le projet de suppressions d'emplois pour l'année 2013 qui était soumis au Comité Technique de Réseau.

En effet, ce sont encore 2023 suppressions de postes qui sont prévues, dont 1957 pour la catégorie C, s'ajoutant aux 25000 suppressions de ces 10 dernières années.

L'Aveyron n'est pas épargné puisque 8 emplois seront encore supprimés en 2013, au même niveau qu'en 2012, alors que le « changement pour maintenant » était annoncé. De plus ce sont exclusivement des postes d'agents de catégorie C qui seront touchés.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile qu'un agent sur quatre à la DGFIP était en grève le 27 novembre 2012

Les agents de la DGFIP se sont mobilisés pour exiger :

- **Arrêt des suppressions d'emplois ;**
- **Création d'emplois à hauteur des besoins des services ;**
- **Ouverture de discussions sur les taux et volumes de promotions qui reconnaissent les qualifications et la technicité mises en oeuvre dans l'exercice des missions ;**
- **Accès au 8ème échelon sans contingentement pour la catégorie C ;**
- **Augmentation du point d'indice ;**
- **Revalorisation de la grille indiciaire ;**
- **Abrogation du jour de carence,**

Cette grève, légitime et nécessaire, a montré que dans les services de la DGFIP, le malaise et le mécontentement sont profondément ancrés.

C'est dans ce contexte et en raison du blocage du dialogue social empêchant toute ouverture de négociation, qu'est convoqué ce CTL.

L'ordre du jour est un exemple évident de la situation dégradée de nos services puisqu'on y trouve tous les ingrédients : suppression d'une trésorerie, modifications d'ouvertures imposées par des problèmes évidents de sous effectifs, dégradation des conditions de travail et du service rendu, liée à des missions d'accueil accrues et à des charges nouvelles avec des moyens en diminution.

Face à l'austérité perpétuelle à laquelle veulent nous soumettre nos gouvernants, nous sommes convaincus par la nécessité de réaliser l'unité de l'ensemble du monde du travail dans un périmètre unitaire le plus important possible.